

Commune de Saint Julien de Coppel

M. Dominique VAURIS

Frisange, 23 juin 2014

Cérémonie de renouvellement du serment de jumelage entre nos deux communes

Monsieur le député,

Madame Le Bourgmestre, Madame et Monsieur Les Echevins, Messieurs les conseillers,

Mesdames et Messieurs d'Hellange, de Frisange, d'Aspelt, du Luxembourg.

Mesdames et Messieurs de la délégation de Saint Julien de Coppel, élus, anciens élus, Daniel Pradier, Liliane Avit, sapeurs pompiers, membres des associations, artistes, coppeloises coppellois,

Léif frënn, Chers amis.

C'est avec une sensation curieuse que je m'adresse à vous aujourd'hui, une sensation mêlée de plaisir et d'émotion.

Le plaisir de vous rencontrer pour la première fois ici chez vous.

Le plaisir d'être porteur d'un message d'une amitié forte et sincère, que vous adresse le conseil municipal de Saint Julien de Coppel, le comité de jumelage et l'ensemble des Coppelloises et Coppellois.

L'émotion, que me procure cette mission de sceller les dix années de jumelage entre nos deux communes. Je me sens comme un maillon nouveau de la chaîne que vous avez entrepris de réaliser et dont les premiers maillons ont été forgés de mai à août 1940. Mes prédécesseurs à la mairie de Saint Julien de Coppel, les sapeurs pompiers, le comité de jumelage et des habitants de Saint Julien de Coppel ont avec vous, renforcé cette chaîne. Le point le plus marquant de votre volonté, de votre ténacité, fut la signature officielle du serment de jumelage. Jumelage dont nous renouvelons aujourd'hui l'engagement commun pris en 2004.

Le concept de jumelage est né au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le but étant de resserrer les liens entre les nations européennes avec un objectif politique précis : *L'Europe des citoyens*. Nos deux communes font partie de ces milliers de villes et villages européens qui ont fait le choix du jumelage pour entretenir l'amitié et la fraternité entre elles.

Je ne fais aujourd'hui que confirmer les liens qui nous unissent et nous rassemblent. Et quelle plus belle image qu'une chaîne pour symboliser ces liens.

Mais une chaîne peut avoir d'autres significations. Ce pourrait être celle avec laquelle on voulait vous entraver, celle dont vous ne vouliez pas, celle qui vous a poussé sur les chemins de l'exode. Des chemins longs, difficiles, inconnus, semés d'embûches et de désolation et qui ont menés vos parents, grands-parents jusqu'à Saint Julien de Coppel.

Ils nous ont raconté, les anciens du village, comment cela s'était passé. Et les connaissant ou en ayant connu certains, je ne suis pas étonné de leur engagement courageux. En effet, il en fallait du courage pour entrer dans la résistance ou pour venir en aide aux étrangers. Ils étaient paysans, ouvriers, artisans, et eux non plus ne voulaient pas se soumettre.

Voilà 70 ans que nos deux pays n'ont pas connu de guerre sur leur sol.

Je pense que nous le devons à la construction européenne. Cette Europe que si souvent nous critiquons mais qui nous préserve des conflits. C'est certainement ce que pense celui qui dans quelques jours sera vraisemblablement à la tête du parlement Européen, votre compatriote Monsieur Jean-Claude Juncker

La chaîne que nous allongeons chaque jour participe à la construction de l'Europe, de l'amitié entre nos peuples. Notre modeste contribution enrichit nos démocraties et éclaire la voie pour nos enfants et toutes les générations à venir.

C'est dans cet état d'esprit que nous devons maintenir allumée la flamme de la paix.

Par ce chêne que nous plantons aujourd'hui, nous enracinons un peu plus les valeurs de nos échanges. A lui seul cet arbre symbolise tellement de choses qui illustrent ces cérémonies.

*La justice, la force, la pérennité.*

*Dans 70 ans nous pourrons célébrer nos noces de chêne. Il y a 70 ans, nos aînés vivaient l'enfer.*

Par cette plaque commémorative, œuvre d'Emmanuelle Toulouse, nous gravons un peu plus dans l'histoire notre message de paix.

*Les mains, résolument tournées vers le ciel comme laissant échapper une colombe invisible porteuse d'un message de paix universelle, de paix et de fraternité.*

La reconnaissance que portent les Luxembourgeois à notre peuple est forte et sincère. Elle vient du cœur, elle vient des tripes, elle vient de loin. C'est cette reconnaissance qui nous réunit aujourd'hui et qui nous conforte dans le choix que nous avons fait de jumeler nos deux communes.

C'est par une citation du poète français Jean-Jacques Rousseau qui illustre bien à mon sens la définition que vous donnez à la reconnaissance, que je terminerai mon propos.

*La reconnaissance est bien un devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit qu'on puisse exiger.*

C'est donc avec un immense plaisir que je renouvelle aujourd'hui au nom de la commune de Saint Julien de Coppel et de ses habitants, le serment de jumelage signé entre nos deux communes voilà dix ans par Messieurs Gaston Gybérien et Daniel Pradier.

Par crainte d'oublier des personnes qui ont contribué au jumelage, je n'ai pas cité de nom. Vous voudrez bien m'en excuser.

Toutefois il me paraît nécessaire, voire indispensable de saluer le travail accompli par Marcel Mousel et René Escot qui ont l'un et l'autre œuvré au rapprochement de nos deux communautés. Ce travail qui a permis le jumelage et qui nous rassemble aujourd'hui.

Ech soen iech merci

Je vous remercie.